

AIDE JURIDIQUE D'URGENCE
Maison du ronceray
110, rue la Poterie
35200 RENNES
aidejuridiqueurgence@free.fr
02.99.51.48.31

Rennes, le 02 juin 2017

Madame, Monsieur,

L'association Aide juridique d'urgence a la plaisir de vous inviter à son Assemblée Générale qui aura aura lieu :

Le Mardi 27 juin à 18h30
A la Maison Internationale de Rennes
7, quai Châteaubriand
35000 RENNES

L'ordre du jour est le suivant :

- Intervention de M. Albert LE PALUD, Président, et Mme Céline ORRYE GARLAN, Directrice du Pôle Socio-Judiciaire de l'Association pour l'insertion sociale (AIS 35)
- Rapport moral par la Présidente
- Rapport d'activité
- Rapport financier, présentation du bilan 2016 par le cabinet ACONEX
- Approbation des différents rapports
- Renouvellement des membres du conseil d'administration

A l'issue de l'Assemblée Générale, nous vous invitons à prendre part à la fête annuelle de l'AJU organisée à la Maison internationale de Rennes

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de votre venue.

Espérant votre présence,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments les plus cordiaux.

La Présidente
Layla Assouline



✂-----
BULLETIN DE REPONSE

Nom : Prénom :
Adresse : Tél :
Courriel :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Participera à l'Assemblée Générale | <input type="checkbox"/> Participera à la fête annuelle de l'AJU et envisage de contribuer au succès de cette soirée par l'apport de (boissons, sucré, salé ...) |
| <input type="checkbox"/> Ne participera pas à l'AG | <input type="checkbox"/> Ne participera pas à la fête annuelle |

BULLETIN D'ADHESION
COTISATION 2017

Nom : Prénom :
Déclare adhérer à l'Association Aide Juridique d'Urgence et joins un chèque bancaire correspondant à ma cotisation pour 2017.
- 20 euros pour les personnes physiques
- 35 euros pour les personnes morales
- Les membres bienfaiteurs peuvent verser une somme supérieure non plafonnée